



Dég alim Dégraissant surfaces alimentaires en cuisine

Permet le nettoyage et le dégraissage des plans de travail, plaques de cuisson. Peu moussant.

Mode d'emploi

Eteindre l'équipement.
Pulvériser le produit pur de préférence sur surface tiède.
Attendre quelques minutes puis essuyer avec une éponge humide.
Rincer à l'eau claire. Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

Conditionnements

carton de 4 bidons de 5L (recharge du pulvérisateur) ;
carton de 12 pulvérisateurs de 750ML.
ecopack de 5L (recharge du pulvérisateur)

Données techniques

- ▶ Aspect : liquide voilé incolore
- ▶ pH > 12,5
- ▶ Densité : 1,13 - 1,15

Précautions

Produit réservé à un usage professionnel.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel. Ne pas utiliser en association avec des produits acides. Ne pas utiliser sur aluminium et métaux légers. Ne pas appliquer sur une surface trop chaude (75-80°C). Recycler ou éliminer les emballages conformément aux législations en vigueur. Flacon pulvérisateur recyclable, tête de spray non recyclable. Bidon 5L : conditionnement recyclable. Ecopack 5L : emballage non recyclable, à éliminer conformément aux législations en vigueur. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1A.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1.
Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail.
Conforme à l'arrêté du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires. Cette mention n'autorise pas pour autant l'utilisation de ce produit sur les surfaces en cuisine, selon les critères d'attribution du label écologique de l'Union européenne aux produits de nettoyage pour surfaces dures.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

02-07-2020 Ind. 4 ■

